



DECLARATION CPE SNES/SNUEP-FSU CAPN Hors-Classe du 12 Juin 2013

Il y a quelques semaines encore, nous nous apprêtions à dresser un bilan plutôt mitigé de cette première année de mandature. Après cinq ans d'une politique calamiteuse pour les services publics, le ministère avait donné des signaux positifs pour la catégorie. Même si cela restait en-deçà de nos attentes, des prémices de changements se faisaient sentir, avec notamment la création de 100 emplois de CPE et 2000 d'AED à la rentrée 2012, redonnant ainsi une bouffée d'oxygène à de nombreuses vies scolaires complètement atrophiées. Force est de constater aujourd'hui que ce bilan se dégrade.

En effet, nous avons appris avec stupeur la suppression de près de **2000 postes d'AED**, une mesure incompréhensible, inacceptable pour les personnels que nous représentons. Outre le fait que ces suppressions massives vont conduire à aggraver encore les conditions de travail des CPE et des assistants d'éducation, elles vont à l'encontre des besoins des établissements tant au niveau de l'encadrement qu'à celui du suivi éducatif des élèves qui nous sont confiés comme du renforcement de la lutte contre l'absentéisme, le décrochage scolaire ou bien le harcèlement. Les commissaires paritaires CPE du SNES/SNUEP-FSU tiennent à dénoncer solennellement ces suppressions et demandent à M. Le Ministre de tenir les engagements présidentiels en maintenant l'intégralité du potentiel d'AED, voire son augmentation au regard de celle des effectifs d'élèves dans le second degré !

Pour en revenir à l'ordre du jour de cette commission, nous rappelons notre opposition au management par le chiffre et la performance auquel le service public a été confronté ces dernières années. Dans ce cadre-là, les modalités d'accès à la hors classe qui s'appuient sur une logique de mise en concurrence des individus, contradictoire avec les solidarités et le travail d'équipe, et ouvrant largement la porte à l'arbitraire, doivent absolument être révisées. Les disparités des appréciations portées par les chefs d'établissement ou par les IPR sont fort grandes et les critères d'évaluation trop incertains. Le SNES/SNUEP-FSU demande une vraie rupture quant à la conception de la hors classe et sa transformation afin que le dernier échelon de la hors classe soit une fin de carrière pour tous.

De plus nous dénonçons la faiblesse du ratio des promotions qui laisse encore cette année de nombreux CPE sans promotion et qui accentue le déséquilibre des carrières des CPE au regard de celles de leurs collègues enseignants du second degré. Les déclarations ministérielles ont un temps laissé croire à un rattrapage rapide pour la catégorie, vite renvoyé aux négociations du nouveau protocole portant sur la revalorisation des carrières dont les premières lignes sont insuffisantes. Le SNES/SNUEP-FSU revendique aussi une réflexion globale sur la refonte des grilles de rémunération, des perspectives de reconstruction de la carrière afin que certains passages d'échelon soient moins longs, une revalorisation d'indemnités liées à l'exercice du métier et la prise en compte des conditions d'exercice.

Concernant les demandes de détachement et d'intégration dans le corps des CPE, nous pouvons constater une certaine attractivité du métier. Néanmoins, nous souhaitons réaffirmer que la voie du concours doit toujours primer. Les demandes d'intégration doivent nous être communiquées avant la CAPN.

En outre, des collègues en demande de reconversion et de détachement sont d'ores et déjà intégrés dans les mouvements intra-académiques, ce qui n'est pas normal et obère de ce fait des possibilités de mutations pour les personnels titulaires, alors que ces collègues ne font pas encore partie du corps.

Le SNES/SNUEP-FSU, soucieux des personnels comme du service public d'éducation, continuera d'agir pour la démocratisation de ce dernier, la réussite des élèves tout en préservant des conditions de travail et de rémunération dignes pour ses agents !